

Délibération 2025/11/27/13

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 novembre à 18h30 se sont réunis les membres du conseil municipal de La Neuville, sous la présidence de M Thierry DEPOORTERE, Maire, et suite à une convocation du 19 novembre 2025.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 13

Etaient présents : M Thierry **Depoortere**, M Didier **Boiron**, Mme Danièle **Cambier** M Dominique **Dhalluin**, M Régis **Dupont**, Mme Nicole **Lacante**, M Ludwig **Lesoin**, Mme Valérie **Vanlaer**, M Jérôme **Verriest**, Mme Marine **Verriest**.

Absents excusés : Mme Christine **Cossard** donne pouvoir à M Thierry **Depoortere**, M Michel **Verhaeghe** donne pouvoir à M Didier **Boiron**, Mme Céline **Laloyer** donne pouvoir à Mme Valérie **Vanlaer**.

Mme Aurélie **Royer**.

Objet : Tarif location de la salle pour le groupe de musique de François VANDENBERGUE

Suite à une demande exceptionnelle de François VANDENBERGUE pour réaliser des répétitions avec son groupe de musique dans la salle associative.

Il y a lieu de fixer un tarif préférentiel et exceptionnel pour couvrir les frais de fonctionnement de l'année concernant l'utilisation de la salle associative 1 fois par mois ou 1 fois tous les 15 jours pour la répétition du groupe de musique de François VANDENBERGUE, Neuvilleois.

Après étude et délibération de l'exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents décide de fixer le tarif comme suit :

- Location de la salle associative du 24/11/2025 au 24/11/2026 : 100 €

Ainsi fait et délibéré à LA NEUVILLE, le jour mois an susdit

Pour copie certifiée conforme

Le Maire

Thierry DEPOORTERE

